

PERMIS PISCINES : Informations complémentaires

Piscine / Bain à remous (spa)



Veillez, SVP, remplir les cases en rouge et fournir un croquis de l'emplacement en montrant la piscine, son accès, le patio, ainsi que la maison.

Numéro de demande

Type Creusée Hors terre Bain à remous (spa) Semi-creusée Démontable

Type mur Non défini À l'intérieur d'un abri

Dimension

Diamètre X Pieds

Hauteur paroi : Profondeur d'eau :

Capacité

Filtre

Autres

Présence d'une thermopompe

Cour latérale droite

Cour latérale gauche

Cour arrière

Autre

Articles de sécurité

Couvercle

Accès à la piscine

Échelle munie d'une portière de sécurité

Échelle protégée par une enceinte

Plateforme protégée par une enceinte

Terrasse rattachée à la résidence dont la partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte

Implantation

Distance du bâtiment

Distance latérale 1

Distance latérale 2

Distance arrière

Distance ligne de lot avant(emprise)

Distance de la fosse septique

Distance élément épurateur

Distance autre accessoire

Distance entre le filtre et la piscine

Distance autre accessoire et l'enceinte

Distance avec la thermopompe

Clôture / enceinte

Hauteur

Matériau

Distance libre verticale

Distance libre horizontale

Distance entre le sol /clôture

Mur existant utilisé comme section d'enceinte

Portes

Fermeture automatique

Verrou automatique

Abri

Fermeture automatique

Verrou automatique

Veillez prendre note que comme indiqué au règlement de zonage 8.2.7, l'installation d'un système d'éclairage hors sol pour une piscine est obligatoire.

Normes

Québec

Brébeuf

OK

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à mettre en place lors de l'installation d'une piscine résidentielle, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles ainsi que les règlements municipaux au Chapitre 8.2, en visitant www.brebeuf.ca/wp-content/uploads/2019/04/CHAP_08.pdf

